

**Lorsqu'elles travaillent, les personnes reconnues handicapées exercent une variété de métiers réduite par rapport aux autres personnes : 20 professions représentent 32 % de l'emploi des personnes reconnues handicapées, contre seulement 23 % de l'emploi sans reconnaissance de handicap.**

### Un éventail de métiers moins large

Lorsqu'elles ont un emploi, les personnes reconnues handicapées (voir « [Reconnaissance administrative de handicap](#) ») et âgées de 15 à 64 ans exercent une variété de métiers réduite par rapport aux autres personnes sans reconnaissance. Ainsi, en moyenne sur les années 2021 à 2023, les 20 professions les plus répandues représentent 32 % de l'emploi des personnes reconnues handicapées, contre seulement 23 % de l'emploi sans reconnaissance (*graphique 1*).

Cet éventail plus restreint de métiers s'observe dans le secteur privé (35 % des postes sont concentrés sur les 20 premières professions contre 27 % pour les travailleurs non reconnus handicapés) comme dans le public (69 % contre 64 %). C'est davantage le cas pour les femmes reconnues handicapées (46 % resserrées sur 20 professions contre 36 % des femmes sans reconnaissance) que pour les hommes (28 % contre 23 %).

### Dans le public, une personne reconnue handicapée sur quatre est employé administratif ou agent de service

Dans le secteur public<sup>1</sup>, les personnes reconnues handicapées sont fortement surreprésentées dans des postes d'employés : 38 % sont employés civils et agents de service de la fonction publique, soit 12 points de plus que chez les personnes sans reconnaissance (*graphique 2a*). Les personnes handicapées occupent plus souvent des postes d'adjoints

administratifs de la fonction publique, d'agents de service de la fonction publique et d'ouvriers qualifiés de type artisanal de la fonction publique.

Concomitamment, les personnes reconnues handicapées sont nettement sous-représentées dans les postes plus qualifiés de cadres et de professions intermédiaires du secteur public. Elles exercent ainsi près de deux fois moins fréquemment une profession scientifique ou le métier d'enseignant de collège, lycée ou du supérieur. Elles sont aussi 1,5 fois moins représentées parmi les professeurs des écoles.

### Dans le privé, les travailleurs handicapés sont près de trois fois moins souvent ingénieurs que leurs collègues

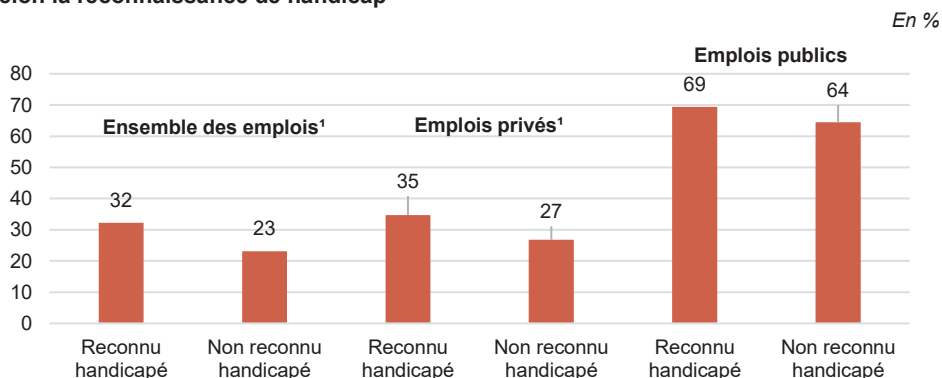
Dans le secteur privé, les personnes reconnues handicapées occupent nettement moins souvent que leurs pairs un poste de cadre : moins de 4 % sont ingénieurs ou cadres techniques contre 10 % de leurs collègues et seulement 4 % sont cadres administratifs ou commerciaux contre 10 % (*graphique 2b*). Les personnes reconnues handicapées travaillent plus souvent comme ouvriers non qualifiés, de type industriel ou de type artisanal. Elles sont aussi surreprésentées parmi les employés civils et administratifs, par exemple parmi les employés de l'accueil, du secrétariat et de la comptabilité. ■

#### Pour en savoir plus

> **Bernardi, V., Lhommeau, B.** (2020, septembre). [Quelles sont les spécificités des professions occupées par les personnes handicapées ?](#) Dares, Dares Analyses, 31.

<sup>1</sup> Le secteur public comprend l'état, les collectivités locales, les hôpitaux publics mais aussi les entreprises

considérées comme relevant des « services publics » (type SNCF, RATP...).

**Graphique 1** Part dans l'emploi des 20 professions le plus souvent exercées, selon la reconnaissance de handicap

1. Privés : y compris les emplois non salariés.

**Lecture** > Les 20 professions le plus souvent exercées par les personnes reconnues handicapées sont occupées par 32 % d'entre elles.

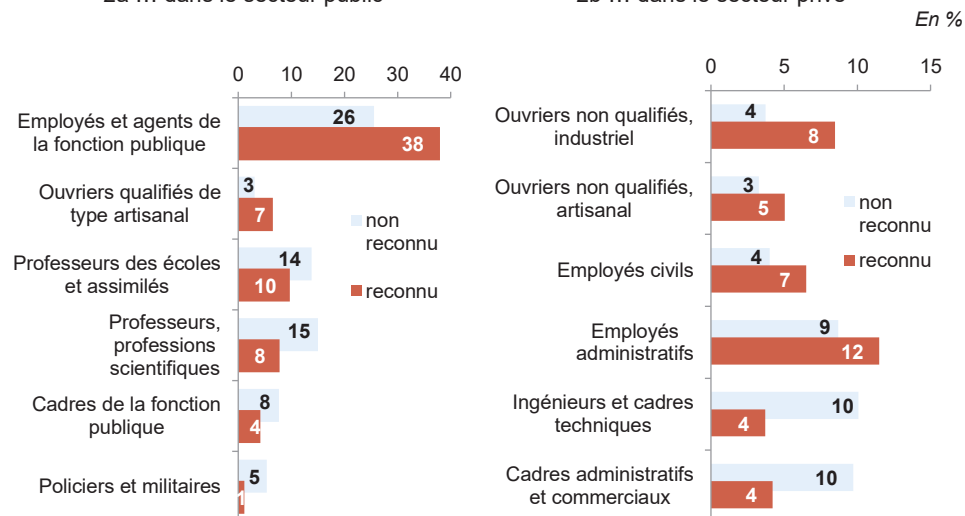
**Champ** > France (hors Mayotte), personnes âgées de 15 à 64 ans en emploi et vivant en ménage ordinaire.

**Sources** > Insee, enquêtes Emploi empliées 2021, 2022, 2023, traitement Dares.

**Graphique 2** Catégories socioprofessionnelles les plus sur/sous-représentées parmi les personnes reconnues handicapées...

2a ... dans le secteur public

2b ... dans le secteur privé



**Lecture** > 38 % des personnes reconnues handicapées en emploi dans le secteur public exercent le métier d'employé civil et d'agent de service de la fonction publique. Elles sont surreprésentées dans cette catégorie socioprofessionnelle, comparativement aux personnes n'ayant pas de reconnaissance de handicap (26 %).

**Champ** > France (hors Mayotte), personnes âgées de 15 à 64 ans, en emploi dans les secteurs public et privé et vivant en ménage ordinaire.

**Source** > Insee, enquêtes Emploi empliées 2021, 2022, 2023, traitement Dares.